

PCDR COMMUNE D'AUBEL

PARTIE 4 : STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT



Lierneux, version juillet 2024

LACASSE-MONFORT sprl
Petit Sart, 26
4990 Lierneux
t +32 80 41 86 81 ou +32 80 28 08 77
e vl@sml-ingenieurs.eu ou cr@sml-ingenieurs.eu

Sommaire

A	Elaboration de la stratégie	4
1.	Co-construction de la stratégie avec la population	4
2.	Prise en compte des stratégies communales et supracommunales	5
3.	La stratégie de développement.....	9
B	Présentation de la stratégie et des objectifs de développement	10
C	Tableau général des indicateurs	25

A Elaboration de la stratégie

1. Co-construction de la stratégie avec la population

Préalablement, pour chaque thématique, des enjeux ont été identifiés par l'auteur. Ces enjeux ont été discutés avec le personnel communal, le Collège et les personnes ressources début 2020. Ces échanges ont permis de valider certains d'entre eux, d'en préciser ou adapter d'autres et d'en ajouter quelques-uns.

En raison de la crise sanitaire, les consultations de la population ont eu lieu de manière virtuelle entre novembre 2020 et janvier 2021, renforcées par des enquêtes « papier ». Ces consultations ont permis l'élaboration du diagnostic partagé et parallèlement de continuer à préciser les enjeux.

Lors des ateliers numériques de mai 2021 à destination de la population, 10 thématiques ont été abordées. Ces thématiques sont les suivantes : **énergie, emploi et entrepreneuriat, mobilité, convivialité, services à la population, commerces, logement et urbanisme, tourisme et patrimoine, environnement et agriculture**. Pour chacune d'entre elles, les enjeux ont été retravaillés. Tous les enjeux principaux ont été validés. Cependant, une partie des sous-enjeux ont été retirés en tout ou partie car finalement ne correspondant pas à un véritable enjeu pour la population. Le 2^{ème} apport de ces ateliers numériques a été d'effectuer de nouveaux regroupements des thématiques. Enfin, outre le travail sur les enjeux, le 3^{ème} apport de la population a été de proposer plusieurs objectifs par thématique.

L'auteur a alors élaboré une stratégie en étroite collaboration avec la FRW. Finalement, une stratégie a été composée avec 5 objectifs de développement précisés par 14 objectifs opérationnels.

Cette stratégie a été présentée à la CLDR du 12/05/2022 qui l'a validé dans son ensemble. Suite au travail effectué sur le catalogue des projets, cette stratégie a été légèrement modifiée afin d'être le plus cohérente possible avec les projets. Ainsi, si les objectifs de développement sont conservés car ils sont pertinents avec l'ensemble des projets, certains objectifs opérationnels sont adaptés.

Concernant l'objectif « économie », l'idée initiale consistait à s'intéresser aux produits du terroir et à une réflexion à propos d'un moyen d'entretenir l'économie locale. Mais rapidement, on s'est rendu compte que beaucoup de choses existaient déjà à Aubel dans ce sens, et trop peu sur l'agriculture. L'accent a donc davantage été mis sur la diversification agricole.

Concernant l'objectif « mobilité », le thème de la sécurité routière existe déjà dans les autres objectifs car la sécurité est indissociable de la mobilité. L'objectif opérationnel a dès lors été enlevé. Le PCDR s'oriente plus vers la mobilité active. Beaucoup de projets sur le vélo ont été évoqués, alors que très peu concernant les transports en commun ont été relevés. Ainsi le mot « collectif » a été retiré de l'objectif afin de rester plus ouvert sur les alternatives de déplacement, collectives ou non.

Concernant l'objectif « nature et environnement », l'objectif « énergie » avait été proposé de manière très générale afin de faire le point, d'une part avec le plan POLLEC et d'autre part, sur les attentes concrètes des citoyens. Ainsi, il a été décidé de laisser au PAEDC les

questions de sensibilisation et de diminution des consommations, tandis que le PCDR se consacre plus sur la production d'énergie renouvelable.

La réunion de CLDR du 13/12/2023 a validé les adaptations de la stratégie.

2. Prise en compte des stratégies communales et supracommunales

Bien que le lien avec les autres plans et programmes à l'échelle locale et/ou supracommunale ne soit explicitement demandé qu'au niveau des fiches projets, il nous a semblé pertinent de faire ce lien au niveau de la stratégie. En effet, cela permet d'avoir une vision d'ensemble et des correspondances globales entre les différentes stratégies.

En particulier, nous avons étudié le lien de manière systématique avec le SDC¹ (1994), le PST² (2019-2023), le LEM³ (2016) et le GAL⁴ (2020), dont les stratégies sont présentées dans la partie 1. **Vu que ce sont ces stratégies qui ont participé à l'élaboration de la présente stratégie, elles n'ont pas été mises à jour bien que depuis (en 2024), le GAL a été renouvelé et le PST sera modifié après les élections de 2024.**

De manière général, le SDC présente des objectifs communs avec le PCDR pour les thématiques, de l'aménagement du territoire, le logement et urbanisme, les services à la population, les commerces, l'environnement (en particulier la gestion de l'eau) et l'agriculture.

Le PST, de par son essence même, aborde toutes les thématiques abordées dans le PCDR et plus encore avec les objectifs en lien direct avec le fonctionnement de l'administration communale.

La stratégie du LEM est cohérente sur les thématiques de l'environnement de l'énergie, de l'agriculture et de la ruralité, du logement et des services, de l'entrepreneuriat, de la mobilité et du tourisme (en partie).

Les objectifs opérationnels du GAL (2020) utilisés lors de l'élaboration de la stratégie du PCDR d'Aubel, sont les suivants :

- développer les services à la population et homogénéiser le territoire
- développer la mobilité interne du territoire (cyclable, TEC, PMR) pour améliorer l'accessibilité aux services et le maillage du territoire
- soutenir les projets transcommunaux portés par les citoyens et associations et renforcer leur mise en réseau
- maîtrise du foncier permettant l'accès au logement pour les populations défavorisées et en particulier les jeunes
- soutenir les initiatives intergénérationnelles et interculturelles
- soutenir et promouvoir l'agriculture
- soutenir l'entrepreneuriat local et le développement de nouveaux emplois
- soutenir le développement d'un tourisme doux/diffus basé sur la protection et la valorisation des richesses du territoire

¹ Schéma de Développement Communal

² Plan Stratégique Transversal

³ Liège Europe Métropole : stratégie à l'échelle de l'arrondissement de Verviers

⁴ Groupe d'Action Locale : stratégie à l'échelle des 8 communes d'Aubel, de Herve, Limbourg, d'Olne, de Pepinster, Plombières, Thimister-Clermont, Welkenraedt

- valoriser les produits locaux et renforcer le développement des filières locales
- mise en place d'outils de concertation et de gestion du paysage
- favoriser la mise en place d'une politique d'urbanisation concertée à impact paysager et environnemental réduit
- lutter contre la fragmentation des habitats naturels et la perte de biodiversité
- soutenir le développement des filières d'énergies alternatives

Dans le cadre de la nouvelle programmation LEADER 2023-2027, le GAL a organisé sa nouvelle stratégie autour des 9 enjeux prioritaires suivants : « pour une économie collaborative, créatrice d'emplois nouveaux et génératrice de sens et de valeurs pour tous les talents du territoire » ; « pour des systèmes agricoles locaux vivants, résilients et autonomes » ; « pour des éléments et paysages naturels fonctionnels » ; « pour un territoire conscient de son paysage et de ses atouts pour des mobilités alternatives et interreliées » ; « pour une production et consommation d'énergie optimales, basées sur les atouts du territoire » ; « pour une culture populaire et de proximité » ; « pour une société inclusive et des citoyens engagés » ; « pour un tourisme doux et un patrimoine viaire fonctionnel ».

Lors de la réunion de CLDR du 10/07/2024, la coordinatrice du GAL a présenté les grandes missions et fiches-projets adoptées suivantes :

- L'écosystème bocager, notre atout pour l'adaptation du territoire face aux défis actuels et futurs
- Optimiser la production et consommation d'énergie renouvelable via des communautés d'énergie structurées et innovantes
- La ruralité du Pays de Herve : valoriser le patrimoine d'hier pour créer la culture populaire de demain
- Mobilité active au Pays de Herve : chemins, sentiers et politiques supracommunales
- Réseaux de points-nœuds pédestres, équestres et trailesques

De manière plus ponctuelle, les plans wallons ont également été reliés à la stratégie du PCDR pour des thématiques précises.

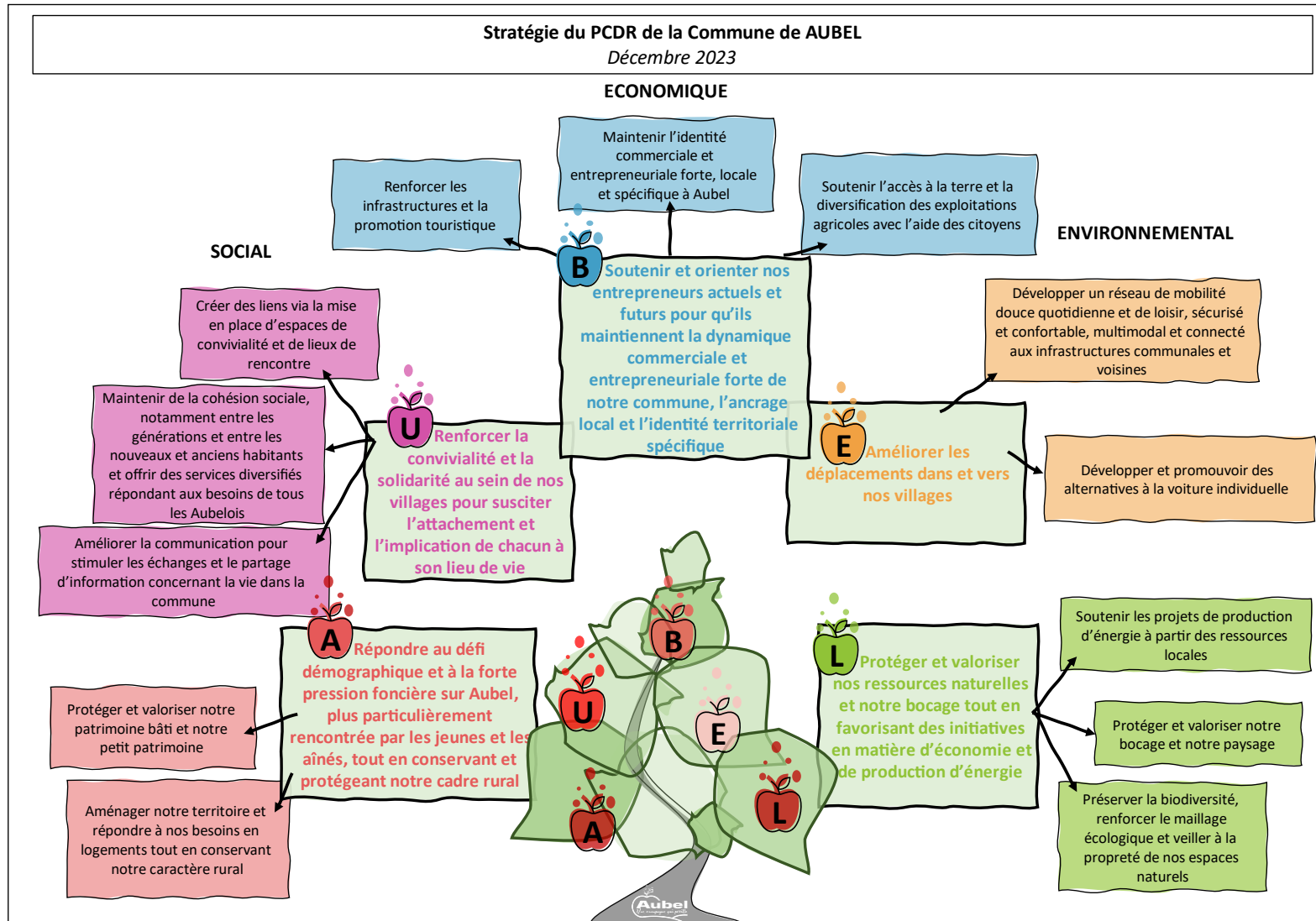
- Plan de relance de la Wallonie (2021) qui englobe les 2 plans suivants (qui seront donc ceux étudiés)
 - Déclaration de Politique Régionale (2019-2024) : 29 chapitres dont 9 sont directement liés à la présente stratégie (entreprises et indépendants, logement, énergie, mobilité, agriculture et alimentation, nature et biodiversité, aînés, patrimoine, et infrastructures sportives)
 - Get up Wallonia (2021) : 5 axes, qui se retrouvent tous au niveau de la présente stratégie (miser sur la jeunesse et les talents des Wallon.ne.s, assurer la soutenabilité environnementale, amplifier le développement économique, soutenir le bien-être, la solidarité et l'inclusion sociale de chacun.e, garantir une gouvernance participative et innovante)
- Plan Horizon Proximité (2021) : 5 axes (économie, numérique, formation, aménagement du territoire, tourisme) dont les 2 derniers se retrouvent au niveau de la présente stratégie.

- Circular Wallonia (2021) : 5 axes dont 10 ambitions, le 1^{er} « production et offre de biens et services circulaires » trouve un écho dans la présente stratégie au niveau de l'objectif « énergie ».
- Plan genre (2020-2024) : 44 mesures qui ne sont pas intégrées dans la présente stratégie. Les inégalités liées au genre ne sont pas ressorties au niveau du diagnostic partagé et la représentativité des femmes au sein de la CLDR (environ 40%) semble garantir leur prise en compte effective.
- Plan Air Climat Energie à l'horizon 2030 (2019) – PACE 2030 : 5 objectifs (décarbonation, énergie renouvelable, efficacité énergétique, intégration du marché, recherche, innovation) dont celui d'énergie renouvelable particulièrement présent au sein de la présente stratégie.
- Plan LGBTQIA+ (2022-2024) : 16 mesures qui ne sont pas intégrées dans la présente stratégie. Les inégalités liées au droit des personnes LGBTQIA+ ne sont pas ressorties au niveau du diagnostic partagé. Cependant, l'objectif de « convivialité » englobe tous les habitants d'Aubel.
- Stratégie régionale de mobilité (2019-2030) : 3 leviers, 10 piliers et 35 actions pour la mobilité des personnes ; 3 leviers, 9 piliers et 24 actions pour la mobilité des marchandises. On peut souligner en particulier les mesures 5 (ancrage de la stratégie régionale au niveau des villes et des communes), 9 (connecter la Wallonie aux réseaux socio-économiques transfrontaliers et transrégionaux), 11 (connecter les territoires ruraux au réseau intégré), 13 (développer les mobipôles), 28 (fin de l'étalement urbain), 29 (quartiers pacifiés) ainsi que tout le pilier VI (doubler l'offre de solutions de mobilité) qui se retrouvent au sein de la présente stratégie.
- Plan wallon environnement-santé (2019-2023) : 5 axes (particulièrement le 1^{er} : répondre aux enjeux de santé liés à l'environnement)
- Plan wallon des déchets-ressources (2018) : 6 cahiers (cadre, prévention, gestion des déchets ménagers, gestion des déchets industriels, gestion de la propreté publique, impacts), la prévention et la réutilisation des déchets, et le plan de gestion spécifique des déchets industriels sont pris en compte dans cette présente stratégie.
- Plan de sortie de la pauvreté (2020-2024) : volet transversal du plan, volet politiques sociales du plan avec ses 3 axes et ses 28 mesures qui ne sont pas directement pris en compte vu le contexte socio-économique favorisé de la commune.
- Plan Digital Wallonie (2019-2024) : 5 ambitions majeures (usages numériques, économie numérique, administration numérique, territoire intelligent, innovation numérique) La problématique du numérique n'est pas ressortie au niveau du diagnostic partagé.
- Plan Wallonie cyclable 2030 : 4 volets (assurer la gouvernance, roulet et stationner en sécurité, offrir des services, communiquer et sensibiliser) et 19 mesures dont les suivantes sont particulièrement reprises et déclinées au niveau de la présente stratégie : définir des réseaux cyclables wallons utilitaires et récréatifs, améliorer le niveau de qualité des infrastructures cyclables / faire le bon choix du bon

aménagement, mettre en place les outils d'investissement pour mettre en place les réseaux ainsi que la thématique de communication et sensibilisation.

- Stratégie wallonne du développement durable (n°3) 2022 : 16 actions qui font le lien avec le développement rural.
- Plan d'actions Wallonie piétonne 2030 (2023) : 4 volets déclinés en 13 mesures dont le volet 2 « aménager pour favoriser les déplacements à pieds » est particulièrement repris dans la présente stratégie)
- Plan mobilité et infrastructures pour tous (2020-2026) : ce plan est pris en compte au niveau de la partie 5
- Plan de lutte contre le racisme (2023-2026) : 9 actions et 38 mesures. Les inégalités liées au racisme ne sont pas ressorties au niveau du diagnostic partagé. Cependant, l'objectif de « convivialité » englobe tous les habitants d'Aubel.
- Plan « manger demain » (2018) : cantines durables, Food Wallonia (6 objectifs et 19 mesures) qui n'est pas repris dans la présente stratégie au vu de la forte présence du secteur agro-alimentaire du territoire qui répond en partie à ce plan.
- Plan wallon d'investissements (2019-2024) ne concerne pas directement la commune.

3. La stratégie de développement



B Présentation de la stratégie et des objectifs de développement

Objectifs de développement	Objectifs opérationnels	Piliers du développement durable		
		Environnement	Social	Economie
Objectif A Répondre au défi démographique et à la forte pression foncière sur Aubel, plus particulièrement rencontrée par les jeunes et les aînés, tout en conservant et protégeant notre cadre rural	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Aménager notre territoire et répondre à nos besoins en logements tout en conservant notre caractère rural ✓ Protéger et valoriser notre patrimoine bâti et notre petit patrimoine 	X	X X	
Objectif U Renforcer la convivialité et la solidarité au sein de nos villages pour susciter l'attachement et l'implication de chacun à son lieu de vie	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Créer des liens via la mise en place d'espaces de convivialité et de lieux de rencontre ✓ Maintenir de la cohésion sociale, notamment entre les générations et entre les nouveaux et anciens habitants et offrir des services diversifiés répondant aux besoins de tous les Aubelois ✓ Améliorer la communication pour stimuler les échanges et le partage d'information concernant la vie dans la commune 		X X X	X
Objectif B Soutenir et orienter nos entrepreneurs actuels et futurs pour qu'ils maintiennent la dynamique commerciale et entrepreneuriale forte de notre commune, l'ancrage local et l'identité territoriale spécifique	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Maintenir l'identité commerciale et entrepreneuriale forte, locale et spécifique à Aubel ✓ Soutenir l'accès à la terre et la diversification des exploitations agricoles avec l'aide des citoyens ✓ Renforcer les infrastructures et la promotion touristique 	X		X X X

<p>Objectif E</p> <p>Améliorer les déplacements dans et vers nos villages</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Développer un réseau de mobilité douce quotidienne et de loisir, sécurisé et confortable, multimodal et connecté aux infrastructures communales et voisines ✓ Développer et promouvoir des alternatives à la voiture individuelle 	x	x	x
<p>Objectif L</p> <p>Protéger et valoriser nos ressources naturelles et notre bocage tout en favorisant des initiatives en matière d'économie et de production d'énergie</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Préserver la biodiversité, renforcer le maillage écologique et veiller à la propreté de nos espaces naturels ✓ Protéger et valoriser notre bocage et notre paysage ✓ Soutenir les projets de production d'énergie à partir des ressources locales 	x	x	x





Objectif A

Répondre au défi démographique et à la forte pression foncière sur Aubel, plus particulièrement rencontrée par les jeunes et les aînés, tout en conservant et protégeant notre cadre rural

D'une part, la commune bénéficie d'un cadre rural remarquable situé à proximité de différentes agglomérations urbaines (Liège, Verviers, Maastricht), la pression foncière et immobilière y est particulièrement forte.

D'autre part, le patrimoine local constitue une plus-value tant pour les villageois que pour les touristes, cet aspect mérite une attention particulière.

L'objectif consiste donc à privilégier le caractère rural, vert, « campagnard » de la commune, en s'appuyant sur son patrimoine spécifique, lié au bocage, tout en tenant compte des réelles difficultés pour les jeunes notamment, de s'y installer.



Aménager notre territoire et répondre à nos besoins en logements tout en conservant notre caractère rural

Les difficultés d'accès au logement sont particulièrement présentes dans une commune où les prix de l'immobilier sont parmi les plus hauts de la Province et où les disponibilités foncières sont au contraire parmi les plus faibles. Si la part des appartements augmentent rapidement, ceux-ci ne correspondent pas toujours à l'idée de la ruralité.

Le but est donc de trouver des solutions aux problèmes de logements que rencontrent les jeunes primo acquérant mais aussi des populations au pouvoir d'achat moindre (jeunes commençant la vie active, nouveaux retraités...). Cependant, ces solutions ne doivent pas se faire au détriment de la ruralité, ni de la nature, ni des caractéristiques architecturales.



Protéger et valoriser notre patrimoine bâti et notre petit patrimoine

Au-delà de l'Abbaye du Val-Dieu le patrimoine bâti en général et le petit patrimoine en particulier sont très riches et reconnus comme en témoigne l'inventaire du patrimoine culturel immobilier. Il est important de préserver certaines constructions qui se détériorent (l'âge du bâti est particulièrement élevé) et qui nécessitent des rénovations respectueuses. Cela participe évidemment à la conservation du caractère rural, du Pays de Herve, et donc au cadre de vie des habitants. De plus, la valorisation de ce patrimoine bâti peut devenir un atout touristique complémentaire aux autres attractions.

Effets multiplicateurs attendus

- Renforcement de la mixité au sein de la population
- Amélioration du bien-être de la population
- Diversification de l'offre touristique
- Conservation d'espaces naturels

Liens avec les autres stratégies communales et supracommunales

- SDC : promouvoir le développement économique d'une commune résidentielle possédant un cadre de vie de qualité en protégeant la caractéristique d'Aubel (85% du territoire classé en zone rurale), respecter les spécificités du centre d'Aubel et des 2 hameaux de Saint-Jean-Sart et La Clouse ainsi que leurs potentialités, accueillir une population diversifiée, maintenir la structure de l'habitat à caractère villageois en favorisant l'habitat unifamilial ; valoriser le centre d'Aubel à vocation mixte (habitat, commerces et espaces publics) et y gérer judicieusement la qualité de vie, affirmer le rôle du centre d'Aubel, favoriser la mixité des fonctions (habitat-commerces-équipements publics)
- LEM (2016) : axe 2 : de nouvelles formes d'habiter et de nouveaux services dans les villages
- PST (2019-2024) : développer l'offre de logement

GAL Pays de Herve (2020) : maîtrise du foncier permettant l'accès au logement pour les populations défavorisées et en particulier les jeunes, favoriser la mise en place d'une politique d'urbanisation concertée à impact paysager et environnemental réduit

La thématique du logement est également cohérente avec la déclaration de politique régionale, la stratégie Circular Wallonia, le plan de sortie de la pauvreté ; l'adaptation énergétique du bâti est cohérente avec le PACE 2030 et le plan environnement-santé.

Evaluation

Indicateurs	Sources	Cibles
Nombre de nouveaux logements communaux adaptés à certains publics cibles (aîné, jeunes, PMR...)	Administration communale	Au moins 2 projets dans les 10 ans
Nombre d'actions de valorisation en faveur du patrimoine bâti local	Administration communale asbl	Au moins 1 par an

Principaux projets en lien avec l'objectif

	Intitulé du projet
LOT 0	Schéma d'Orientation Local de la Driesch
LOT 1	Création de logements tremplins au niveau de l'ancienne école de la Communauté Française
LOT 2	Mise en place de Community Land Trust Entretien collectif et valorisation du (petit) patrimoine
LOT 3	Création de logements tremplins



Objectif U

Renforcer la convivialité et la solidarité au sein de nos villages pour susciter l'attachement et l'implication de chacun à son lieu de vie

La convivialité est réellement une caractéristique aubeloise dynamique grâce au tissu associatif, culturel et sportif diversifié, aux nombreux événements et aux commerces. L'objectif est de conserver cet atout et de le renforcer afin que tous les habitants, y compris les nouveaux par exemple, se sentent inclus dans la vie communale. Il s'agit de permettre et de donner envie à chacun de pouvoir s'impliquer dans la vie locale, que ce soit à l'échelle du village ou du quartier comme à l'échelle communale.



Créer des liens via la mise en place d'espaces de convivialité et de lieux de rencontre

De nombreux lieux de rencontre existent sur le territoire communal, dont certains d'envergure à l'image du centre culturel et des halls omnisports. Cependant, la plupart sont gérés par une asbl, la moitié des locaux étant privés, et donc les activités et événements correspondent à ce qui est proposé par ces asbl. Enfin, ces locaux sont généralement déjà « saturés » au niveau du calendrier des activités. Il s'agit donc d'améliorer la polyvalence des lieux de rencontre que ce soit au niveau des bâtiments, de l'organisation, des activités pratiquées...

En ce qui concerne les espaces extérieurs, il s'agit d'améliorer ceux existants, en particulier au centre d'Aubel, notamment en les végétalisant et en portant attention aux PMR. Il s'agit également d'en créer dans les villages ou quartiers n'en disposant pas encore.



Maintenir de la cohésion sociale, notamment entre les générations et entre les nouveaux et anciens habitants et offrir des services diversifiés répondant aux besoins de tous les Aubelois

Si le dynamisme associatif est reconnu, la participation et le bénévolat sont parfois en baisse. Il faut donc porter une attention accrue à la cohésion sociale car celle-ci est garante du vivre ensemble. Les liens intergénérationnels et l'accueil des nouveaux habitants sont la priorité de cet objectif opérationnel.

A Aubel, les services sont nombreux, diversifiés et reconnus. Cependant, à l'image des petites communes rurales, ils sont difficilement extensibles (nouveaux services, délocalisation dans les villages...) et manquent pour certains de visibilité. Par ailleurs, la situation socio-économique globale des habitants est très privilégiée ce qui peut entraîner un sentiment d'exclusion de la part des citoyens moins favorisés. Il s'agit donc de prendre en compte la mixité sociale et de s'appuyer sur les services existants et la solidarité villageoise pour s'adapter au mieux du plus grand nombre.



Améliorer la communication pour stimuler les échanges et le partage d'information concernant la vie dans la commune

De manière particulièrement transversale, la communication est un élément incontournable participant au bon fonctionnement de la cohésion sociale. Evidemment, de nombreux médias sont déjà en place au niveau de la Commune comme des citoyens entre eux. Divers outils de communication sont développés par l'administration communale pour atteindre différents

publics. Cependant, dans de nombreux domaines mais particulièrement au niveau des services et du monde associatif, l'information semble parfois incomplète, inadaptée, ou ne touche simplement pas son destinataire. Dans ce cas, la quantité se fait parfois au détriment de la qualité. Cet objectif opérationnel veut améliorer l'efficacité et la pertinence de la communication comme pré requis à une véritable coopération citoyenne à l'échelle de la commune.

Effets multiplicateurs attendus

- Amélioration du bien-être de la population
- Renforcement de la solidarité
- Meilleure connaissance (et donc utilisation) des services existants
- Augmentation de l'attractivité de la commune

Liens avec les autres stratégies communales et supracommunales

- SDC : promouvoir le développement économique d'une commune résidentielle possédant un cadre de vie de qualité en protégeant la caractéristique d'Aubel (85% du territoire classé en zone rurale), concevoir et gérer des équipements collectifs diversifiés ; assurer des voies de communication « sécurisées » et garantir des réseaux techniques performants d'utilité publique, être un lieu de vie de qualité, de convivialité, valoriser la rue comme lieu privilégié de rencontre et d'échange, veiller à la qualité des espaces publics
- PST (2019-2024) : poursuivre la création du nouveau Centre culturel, aménager la zone d'équipements communautaires qui va de la Place Albert 1^{er} à la maison de repos La Kan, maintenir la bonne qualité de vie de nos villages, communiquer avec la population, améliorer l'enseignement, améliorer l'accueil de la petite enfance, promouvoir le sport accessible à tous pour l'épanouissement individuel et l'intégration dans la société

GAL Pays de Herve (2020) : développer les services à la population et homogénéiser le territoire, soutenir les initiatives intergénérationnelles et interculturelles

La thématique de la solidarité, notamment intergénérationnelle est cohérente avec Get up Wallonia ; celle des services avec la déclaration de politique générale ; la participation et la communication avec la SWDD n°3.

Evaluation

Indicateurs	Sources	Cibles
Nombre de locaux partagés par 2 asbl et/ou 2 événements	Administration communale asbl	Au moins 4 fois par an
Aménagement d'un lieu de convivialité extérieur	Administration communal	Au moins 3 dans les 10 ans
Activité intergénérationnelle et/ou d'accueil des nouveaux habitants	Administration communale	Au moins 1 par an

	asbl	
--	------	--

Principaux projets en lien avec l'objectif

	Intitulé du projet
LOT 0	Aménagement de la Place Albert 1 ^{er} (verdissement et salle polyvalente) Organisation de la garderie du mercredi après-midi (depuis septembre 2023) dans la maison de repos de La Kan.
LOT 1	Création d'un potager communautaire dans le centre d'Aubel Création d'un espace de convivialité au niveau de l'ancienne école de la Communauté Française
LOT 2	Aménagements des espaces publics autour de la locomotive Création d'espaces de convivialité extérieurs à Aubel
LOT 3	Création d'un espace polyvalent Mise en place d'activités intergénérationnelles Création d'espaces sportifs et récréatifs à Aubel



Objectif B

Soutenir et orienter nos entrepreneurs actuels et futurs pour qu'ils maintiennent la dynamique commerciale et entrepreneuriale forte de notre commune, l'ancrage local et l'identité territoriale spécifique

Les commerces du centre-ville et le zoning agro-alimentaire ont un rayonnement supra communal et sont les moteurs de l'économie locale. L'objectif est donc de les soutenir afin que cet atout perdure sur le territoire. L'économie aubeloise est également spécifique et fortement liée par son image au terroir formé le bocage et les vergers. Il s'agit de conserver et/ou de faire évoluer cette association réussie. Enfin, l'identité économique locale repose sur son agriculture - en lien avec le Pays de Herve et le tourisme - avec l'Abbaye du Val-Dieu comme principale attraction. Il s'agit donc de préserver ces 2 secteurs plus dépendants des décisions supra communales mais non délocalisables.



Maintenir l'identité commerciale et entrepreneuriale forte, locale et spécifique à Aubel

Certains commerces et entreprises sont tournés et/ou liés à l'extérieur (investisseurs flamands, chaînes de magasin...), il est donc important de préserver au maximum des conditions favorable à leur ancrage territorial. L'objectif est de maintenir l'identité du territoire et aussi la bonne santé économique (ratio d'emploi intérieur de 100%).

De même pour les commerces, malgré le peu de leviers communaux, la préservation de leur vitalité au centre-ville est non seulement un atout économique mais également social, convivial...



Soutenir l'accès à la terre et la diversification des exploitations agricoles avec l'aide des citoyens

L'agriculture est encore représentative de l'économie et du territoire mais le nombre d'exploitations et d'agriculteurs est en forte diminution. Couplée à la forte pression foncière et aux difficultés générales faisant souffrir tout le secteur, cet objectif opérationnel cherche à conserver une (forte) présence agricole sur le territoire communal. Le rapprochement de l'agriculture (côté production) et de l'industrie agro-alimentaire (côté transformation et vente) peut représenter une opportunité pour préserver ces 2 aspects de l'économie. Ce rapprochement existe déjà en bonne partie (avec l'asbl « produits d'Aubel » par exemple). Un autre soutien plus général à l'agriculture semble plus nécessaire avec la diversification par exemple. Même si l'élevage laitier traditionnel s'intensifie et est peu adapté au développement de circuit court (sans transformation), certaines initiatives (de maraichage par exemple) sont à soutenir, de même que des pratiques respectueuses



Renforcer les infrastructures et la promotion touristique

Le tourisme aubelois est déjà diversifié, reconnu, spécifique ; il bénéficie à la fois d'acteurs performants (notamment les 2 antennes de l'office du tourisme, gîte 5 étoiles...) et d'attractions emblématiques (Abbaye du Val-Dieu, RAVeL...). L'objectif est d'optimiser les infrastructures, notamment en termes de mobilité, et la promotion, afin de pouvoir proposer et diffuser une offre plus complète et valorisant des attractions moins connues.

Effets multiplicateurs attendus

- Préservation du patrimoine
- Maintien de la convivialité du centre-ville
- Augmentation de l'attractivité du territoire
- Amélioration de la mobilité

Liens avec les autres stratégies communales et supracommunales

- SDC : promouvoir le développement économique d'une commune résidentielle possédant un cadre de vie de qualité en protégeant la caractéristique d'Aubel (85% du territoire classé en zone rurale), sauvegarder la superficie agricole inscrite au plan de secteur ; valoriser le centre d'Aubel à vocation mixte (habitat, commerces et espaces publics) et y gérer judicieusement la qualité de vie, affirmer le rôle du centre d'Aubel ; favoriser la mixité des fonctions (habitat-commerces-équipements publics)
- LEM (2016) : axe 3 : un environnement mis en scène pour l'accueil des entreprises
Axe 5 : un positionnement et une politique d'accueil des touristes autour de la gastronomie et de l'offre vélo
- PST (2019-2024) : confirmer l'attractivité économique d'Aubel

GAL Pays de Herve (2020) : soutenir et promouvoir l'agriculture, soutenir l'entrepreneuriat local et le développement de nouveaux emplois ; soutenir le développement d'un tourisme doux/diffus basé sur la protection et la valorisation des richesses du territoire ; valoriser les produits locaux et renforcer le développement des filières locales

Le développement économique est cohérent avec Get up Wallonia ; l'emploi, l'économie circulaire, l'agriculture, les entreprises et les indépendants avec la déclaration de politique générale ; l'économie circulaire avec Circular Wallonia ; l'agriculture et les zonings avec la PACE 2030 ; le commerce avec le Plan Horizon Proximité 2021, le soutien à l'emploi avec le plan de sortie de la pauvreté ; la mobilité des marchandises et au niveau des zones économiques avec la stratégie régionale de mobilité ; la promotion des métiers de transition avec la SWDD n°3.

Evaluation

Indicateurs	Sources	Cibles
Nombre de nouveaux commerces à Aubel	Administration communale	Nombre >0
Ratio d'emploi intérieur	IWEPS	Maintien à 100% (102,3% en 2020)

Nombre d'exploitations agricoles	SPW Agriculture	Supérieur à 30 (33 en 2021)
----------------------------------	-----------------	--------------------------------

Principaux projets en lien avec l'objectif

	Intitulé du projet
LOT 0	Participation active au GAL Pays de Herve, dont la diffusion de la charte « un brin de convivialité, ça vous botte ? »
LOT 1	Création d'une aire d'accueil pour camping-cars près du centre d'Aubel
LOT 2	Acquisition et aménagements de prairies
LOT 3	Aménagement d'un atelier rural à Aubel Mise en place d'un événement annuel pour stimuler les futurs entrepreneurs et les nouvelles initiatives



Objectif E

Améliorer les déplacements dans et vers nos villages

La mobilité reste globalement un point faible du territoire malgré la présence du RAVeL et la proximité des autoroutes qui rend les pôles voisins particulièrement accessibles. La ruralité du territoire et la crise énergétique accentuent les difficultés à se déplacer, surtout sans voiture individuelle. Le manque global de sécurité routière envers les usagers faibles (vitesse, charroi lié au zoning), l'offre limitée du TEC et le manque de valorisation du potentiel de sentiers pour les déplacements quotidiens accentuent cette faiblesse.



Développer un réseau de mobilité douce quotidienne et de loisir, sécurisé et confortable, multimodal et connecté aux infrastructures communales et voisines

Le RAVeL représente un atout indéniable de la mobilité cyclo-piétonne à l'échelle du territoire communal. Il est structurant (traverse la commune du nord au sud et s'inclut dans un réseau régional), mais il n'est pas encore complètement relié au réseau communal (sentiers, zone commerciale de la rue de Battice...). Surtout, il ne rejoint pas les villages de Saint-Jean-Sart et de La Clouse. Aussi, la mobilité active ne doit pas se limiter au seul RAVeL. Des sentiers balisés existent pour le tourisme, mais il y a un manque de synergie, de continuité et de signalétique. Enfin, le sentiment d'insécurité ressenti par les usagers faibles les empêche d'utiliser les modes actifs pour les déplacements du quotidien. Vu les effets positifs sur les consommations d'énergie, la santé, la valorisation de la nature, la cohésion sociale intervillageoise... et le potentiel du réseau existant, les aménagements et la valorisation de ce réseau représentent un enjeu majeur de cette mobilité active.



Développer et promouvoir des alternatives à la voiture individuelle

L'accessibilité de la commune n'est pas la même selon les besoins en transport pour le travail, l'école, certains services et surtout si on habite au centre d'Aubel ou dans les autres villages. En termes de transport à la carte, les Aubelois peuvent compter sur le taxi social organisé par le CPAS mais celui-ci reste peu connu. L'offre du TEC, satisfaisante à Aubel, est restreinte dans les villages avec peu de passages ; sa fréquence suit presque exclusivement le calendrier et les horaires scolaires. Elle est actuellement lacunaire et difficilement améliorable. Les alternatives semblent donc liées au covoiturage et aux nouvelles technologies d'une part, et à l'utilisation du vélo d'autre part. Avec le récent engouement pour le RAVeL, le partage des voiries entre les différents usagers y compris entre usagers faibles (piétons versus cyclistes par exemple) fait désormais partie des problématiques à améliorer.

Effets multiplicateurs attendus

- Amélioration du sentiment de sécurité dans les villages
- Amélioration de la convivialité dans les cœurs de village
- Réduction des émissions de CO₂
- Renforcement de la solidarité villageoise
- Développement des atouts touristiques

Liens avec les autres stratégies communales et supracommunales

- SDC : assurer des voies de communication « sécurisées » et garantir des réseaux techniques performants d'utilité publique, donner la priorité aux personnes moins valides et/ou non motorisées, encourager la marche à pied et l'usage du vélo, améliorer les transports en commun
- LEM (2016) : des initiatives de mobilité rurale alternative renforcées dans l'Entre-Vesdre-et-Meuse
- PST (2019-2024) : améliorer la mobilité Amélioration de la sécurité routière

GAL Pays de Herve (2020) : développer la mobilité interne du territoire (cyclable, TEC, PMR) pour améliorer l'accessibilité aux services et le maillage du territoire.

Le thème de la mobilité est cohérent avec Get up Wallonia, la déclaration de politique générale, la PACE 2030, le plan de sortie de la pauvreté; la stratégie régionale de mobilité, le plan Wallonie cyclable 2030.

Evaluation

Indicateurs	Sources	Cibles
Nombre d'accidents par année	IWEPS Zone de police	Rester sous les 10 accidents par an (7 en 2020)
Nombre d'actions en faveur d'une mobilité alternative	Administration communale	1 par an
Tronçons cyclo-piétons aménagés sur la commune (trottoirs, pistes cyclables et autres sentiers...)	Administration communale	Au bout des 10 ans, au moins 2 tronçons aménagés (en plus des aménagements réalisés par le SPW sur le RAVeL)

Principaux projets en lien avec l'objectif

	Intitulé du projet
LOT 0	Liaison cyclo-piétonne entre le RAVeL L38 et le Cimetière américain en cours (en 2024)
LOT 1	Création de voies lentes
LOT 2	Création de liaisons cyclo-piétonnes à vocation intercommunale
LOT 3	Soutien à la mobilité douce



Objectif L

Protéger et valoriser nos ressources naturelles et notre bocage tout en favorisant des initiatives en matière d'économie et de production d'énergie

Les paysages représentent une qualité reconnue sur le territoire communal : le bocage et les vergers du Pays de Herve. Ils sont associés à un environnement de qualité, surtout au sein d'une région fortement urbanisée. Cependant, la biodiversité semble fragile face aux nuisances anthropiques (urbanisation, zoning, trafic routier, déchets...). Les espaces naturels sont les principales forces de cet environnement dont il faut renforcer la qualité. De plus, les ressources, principalement l'eau, nécessitent une gestion attentive afin de les valoriser et de les préserver. Enfin, les aspects énergétiques permettent à tout citoyen de s'impliquer dans la protection du climat et de l'environnement de manière générale.



Préserver la biodiversité, renforcer le maillage écologique et veiller à la propreté de nos espaces naturels

Peu d'acteurs de protection, de gestion ou de valorisation de la nature existent sur la commune... Des actions citoyennes pour améliorer et sensibiliser à la biodiversité sont donc une alternative car certaines atteintes à l'environnement ou nuisances existent.

L'eau et les déchets sont deux éléments sensibles prioritaires pour protéger l'environnement.

La quantité annuelle de déchets collectés par habitant est en diminution et la collecte en elle-même est fonctionnelle. Mais la propreté au sein des villages est plus problématique avec la présence de déchets, voire de dépôts entre les villages, le long des voiries y compris des sentiers de promenade. Ainsi, la diminution générale des déchets à tous les niveaux doit être réfléchi de manière plus globale et ambitieuse.

Le réseau hydrographique ne présente pas une bonne qualité et les pressions (humaines) risquent de s'accroître. Les (micro) zones humides disparaissent, les rivières ne sont pas valorisées et les inondations (réelles ou risquées) sont accentuées par différents facteurs (climat, imperméabilisation des sols...). Il semble donc important d'agir sur l'élément « eau » de l'environnement car cela entraînera des bénéfices multiples.



Protéger et valoriser notre bocage et notre paysage

Le bocage disparaît peu à peu en même temps que le cadre rural traditionnel. Or la richesse de la nature et de ses paysages est un véritable atout aux retombées multiples, tant au niveau local (cadre de vie des habitants), que régional (attraits touristiques), voire international (péri urbanisation au sein de l'Euregio). La typicité du bocage en est l'élément essentiel car il participe à l'identité forte du Pays de Herve. Il faut donc agir précisément sur ces 2 éléments, étroitement liés et associés à la renommée du Pays de Herve comme à la qualité de vie locale.



Soutenir les projets de production d'énergie à partir des ressources locales

La consommation d'énergie par habitant diminue légèrement mais reste caractéristique des contraintes de la ruralité et de l'industrie d'Aubel. La production d'énergie renouvelable quant à elle est relativement faible. Au niveau communal, l'engagement à travers la Convention des

Maires se concrétise par la mise en œuvre du PAEDC. Celui-ci se consacre notamment à l'information, la formations et au soutien à la diminution des consommations d'énergie. Le PCDR s'oriente principalement à réfléchir à l'augmentation de la production d'énergie renouvelable à partir de ressources locales et notamment au profit des industries. En effet, celles-ci auront toujours besoin d'une grande quantité d'énergie malgré l'optimisation de leur fonctionnement énergétique.

Effets multiplicateurs attendus

- Préservation des ressources non renouvelables
- Contribution aux objectifs environnementaux fixés à un niveau supérieur (diminution de l'empreinte carbone, amélioration de la qualité des eaux, réduction de l'usage des énergies fossiles...)
- Amélioration des conditions de vie et de santé des habitants
- Changements de comportement des habitants

Liens avec les autres stratégies communales et supracommunales

- SDC : promouvoir le développement économique d'une commune résidentielle possédant un cadre de vie de qualité en protégeant la caractéristique d'Aubel (85% du territoire classé en zone rurale), protéger et gérer le milieu naturel (y compris les jardins et le paysage Garantir une eau de surface de qualité ; lutter contre toutes les formes de pollution (notamment liées aux déchets) ; Assurer des voies de communication « sécurisées » et garantir des réseaux techniques performants d'utilité publique, protéger à court terme les nappes aquifères (égouttage
- LEM (2016) : un territoire rural préservé exemplaire sur l'agro écologie et les bio énergies
- PST (2019-2024) : assumer notre responsabilité environnementale et sociétale

GAL Pays de Herve (2020) : Mise en place d'outils de concertation et de gestion du paysage, lutter contre la fragmentation des habitats naturels et la perte de biodiversité, soutenir le développement des filières d'énergies alternatives

Le thème de l'environnement est cohérent avec Get up Wallonia, la déclaration de politique générale et la SWDD n°3 ; le plan wallon environnement-santé pour la pollution, Circular Wallonia et le plan wallon des déchets-ressources pour les déchets, la PACE 2030 pour l'énergie.

Evaluation

Indicateurs	Sources	Cibles
Production d'énergie renouvelable du territoire	IWEPS	En augmentation par rapport à 2019 (3,7GWh)
Nombre d'informations/de sensibilisations dispensées à la population sur le thème de la nature	Media communal (qui relaye les initiatives)	Au moins 2 informations/sensibilisations par an
Quantité d'ordures ménagères brutes collectées par habitant	IWEPS	Rester sous la barre des 80kg/habitant/an pendant 10 ans (80,6kg/habitant en 2021)

Principaux projets en lien avec l'objectif

	Intitulé du projet
LOT 0	Participation à l'appel à projet BiodiverCité 2023 et 2024
LOT 1	Actions de sensibilisations et de mobilisation par et pour les citoyens aubelois aux questions de l'environnement Recensement des sites d'intérêt biologique Actions en faveur du bocage
LOT 2	Production d'électricité au niveau local via un projet de biométhanisation Création d'un réseau de chaleur

C Tableau général des indicateurs

		Indicateurs	Sources	Cibles
Objectif A	Répondre au défi démographique et à la forte pression foncière sur Aubel, plus particulièrement rencontrée par les jeunes et les aînés, tout en conservant et protégeant notre cadre rural	Nombre de nouveaux logements communaux adaptés à certains publics cibles (aîné, jeunes, PMR...)	Administration communale	Au moins 2 projets dans les 10 ans
		Nombre d'actions de valorisation en faveur du patrimoine bâti local	Administration communale asbl	Au moins 1 par an
Objectif U	Renforcer la convivialité et la solidarité au sein de nos villages pour susciter l'attachement et l'implication de chacun à son lieu de vie	Nombre de locaux partagés par 2 asbl et/ou 2 événements	Administration communale asbl	Au moins 4 fois par an
		Aménagement d'un lieu de convivialité extérieur	Administration communale	Au moins 3 dans les 10 ans
		Activité intergénérationnelle et/ou d'accueil des nouveaux habitants	Administration communale asbl	Au moins 1 par an
Objectif B	Soutenir et orienter nos entrepreneurs actuels et futurs pour qu'ils maintiennent la dynamique commerciale et entrepreneuriale forte de notre commune, l'ancrage local et l'identité territoriale spécifique	Nombre de nouveaux commerces à Aubel	Administration communale	Nombre >0
		Ratio d'emploi intérieur	IWEPS	Maintien à 100% (102,3% en 2020)
		Nombre d'exploitations agricoles	SPW Agriculture	Supérieur à 30 (33 en 2021)
Objectif E	Améliorer les déplacements dans et vers nos villages	Nombre d'accidents par année	IWEPS Zone de police	Rester sous les 10 accidents par an (7 en 2020)
		Nombre d'actions en faveur d'une mobilité alternative	Administration communale	1 par an
		Tronçons cyclo-piétons aménagés sur la commune (trottoirs, pistes cyclables et autres sentiers...)	Administration communale	Au bout des 10 ans, au moins 2 tronçons aménagés
Objectif L	Protéger et valoriser nos ressources naturelles et notre bocage tout en favorisant des initiatives en matière d'économie et de production d'énergie	Production d'énergie renouvelable du territoire	IWEPS	En augmentation par rapport à 2019 (3,7GWh)
		Nombre d'informations/de sensibilisations dispensées à la population sur le thème de la nature	Media communal (qui relaye les initiatives)	Au moins 2 informations/sensibilisations par an
		Quantité d'ordures ménagères brutes collectées par habitant	IWEPS	Rester sous la barre des 80kg/habitant/an pendant 10 ans (80,6kg/habitant en 2021)

